

Rapport Alternatif sur l'état de mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD) au Cameroun : contribution à la Revue Nationale Volontaire (HLPF 2022)

Dans le cadre du Forum Politique de Haut Niveau sur le Développement Durable 2022



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



REFACOF

Juillet 2022

Note :

Toutes les appellations et qualificatifs à caractère masculin contenus dans ce document s'appliquent aussi bien aux hommes qu'aux femmes

Sommaire

Note :	2
Liste des abréviations	5
I – INTRODUCTION	7
II – METHODOLOGIE ET PROCESSUS DE PREPARATION DU RAPPORT	8
2.1- La phase de collecte et d'analyse des données.....	8
2.2- La phase de rédaction	8
2.3- La phase de validation.....	8
III – APPROPRIATION DES ODD ET INTEGRATION DANS LES CADRES NATIONAUX	9
3.1- Intégration des ODD dans les cadres nationaux	9
3.2- Appropriation des ODD.....	9
IV – EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES ODD	10
4.1- Résultats de l'évaluation de la mise en œuvre des ODD4, ODD5, ODD15 et ODD17	10
4.1.1- Informations générales/globales	10
4.1.2- Niveau d'appropriation des Objectifs de Développement Durable par les populations locales	10
4.1.3- Résultats de l'évaluation de chacun des quatre ODD couverts par le REFACOF	11
ODD 4 : Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie	11
Progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'ODD4	12
Perception des populations rencontrées par rapport à la mise en œuvre de l'ODD4	12
Principaux défis et perspectives	13
ODD 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles	14
Progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'ODD5	14
Perception des populations rencontrées par rapport à la mise en œuvre de l'ODD 5	15
Difficultés rencontrées	16
ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité	17
Progrès réalisés dans la mise en œuvre	18
Perception des populations rencontrées par rapport à la mise en œuvre de l'ODD 15	18

Principaux Défis	19
ODD 17 : Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser	19
Principaux Défis	19
4.2- Résultats de l'évaluation de la mise en œuvre des 17 ODD	20
4.2.1- Système de gouvernance de la mise en œuvre des ODD et du suivi-évaluation .	20
4.2.2- Perception de la société civile par rapport à la mise en œuvre des 17 ODD	21
4.2.2.1- Synthèse des résultats par groupe d'ODD	21
V – CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	29
BIBLIOGRAPHIE	30

Liste des abréviations

ADEV	Association des Acteurs de Développement
AFD	Agence Française de Développement
AFR100	Initiative pour la restauration des paysages forestiers africains
AGR	Activités Génératrices de Revenus
APED	Appui pour la Protection de l'Environnement et le Développement
CAFT	Coopérative agricole et Forestière de la Tri nationale
Cam-Eco	Cameroon Ecologie
CAMGEW	Cameroon Gender and Environment Watch
CERED	Centre d'Etudes et de Recherches pour l'Environnement et le Développement
CILS	Comité Inter-régional de Lutte contre la Sècheresse
CWCS	Cameroon Wildlife Conservation Society
DEFID	Department For International Development
DSCE	Document de Stratégies pour la Croissance et l'Emploi
ECOSOC	Conseil Economique et Social des Nations Unies
ENV	Examen National Volontaire
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FFF	Forest and Farm Facility
FIDA	Fonds International pour le Développement Agricole
FPHN	Forum Politique de Haut Niveau
GDA	Green Development Advocates
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
H-F	Homme - Femme
HLPF	High Level Political Forum
ICRAF	World Agroforestry Centre
JADD	Jeunes en Action pour le Développement Durable
MGF	Mutilations Génitales Féminines
MINEPAT	Ministère de l'Economie, du Plan et de l'Aménagement du Territoire
MINFI	Ministère des Finances
MINPROFF	Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille
MILDA	Moustiquaire Imprégnée à longue Durée d'action
MINEDUB	Ministère de l'Education de Base
OCB	Organisation Communautaire de Base
OCBB	Observatoire des Cultures Baka et Bantou
ODD	Objectifs de Développement Durable
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONED	Organisation pour la Nature, l'Environnement et le Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OPED	Organisation pour l'Environnement et le Développement Durable
OSC	Organisation de la Société Civile
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PEV	Programme Elargi de Vaccination
PEW	People Earth Wise
PIDMA	Programme d'Investissement et de Développement des Marchés Agricoles
PIF	Programme d'Investissement forestier
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PSFE	Programme Sectoriel Forêt Environnement
REFACOF	Réseau des Femmes Africaines pour la gestion Communautaire des Forêts
RNV	Revue Nationale Volontaire
SND30	Stratégie Nationale de Développement 2020 - 2030

TIC	Technologie de l'Information et de la Communication
TIH	Textile et Industrie d'habillement
UN DESA	United Nations Department of Economic and Social Affairs
UNICEF	Fonds de Nations Unies pour l'Enfance
UPTAB	Unité polyvalente de Transformation des aliments de Base
VFF	Violence faites aux femmes
VGB	Violences basées sur le Genre
VNR	Voluntary National Review
WILPF Cameroon	Women International League for Peace and Freedom, Cameroon
WMG-Cmr	Women Major Group Cameroon
WWF	Fonds Mondial pour la Nature

I – INTRODUCTION

Les Objectifs de Développement Durable (ODD) encore appelés Agenda 2030 désignent couramment le nom utilisé pour les 17 objectifs établis et adoptés par les Etats membres des Nations Unies en 2015 après deux années de négociation incluant les Gouvernements et d'autres parties prenantes telles que la société civile. L'Agenda 2030 établit un processus de revue internationale par lequel les États sont invités, sur une base volontaire, à rendre compte annuellement de leurs progrès dans la mise en œuvre des ODD au cours du Forum Politique de Haut Niveau en anglais High Level Political Forum (HLPF).

En 2019, lorsque que le Gouvernement du Cameroun a décidé de présenter pour la première fois, les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'agenda 2030, le Réseau des Femmes Africaines pour la gestion Communautaire des Forêts (REFACOF) avait réalisé une évaluation sur l'état de mise en œuvre des ODD au Cameroun et avait produit un rapport alternatif. Ledit rapport avait été présenté au Gouvernement ainsi que lors du HLPF à New York en juillet 2019. Avec la coordination du Women Major Group (WGMG), une déclaration (« Cameroon women statement ») avait été élaborée et présentée à l'issue de la présentation par le Cameroun de sa Revue Nationale Volontaire (RNV). Cette Déclaration a eu un impact positif non seulement au Cameroun, mais également dans certains autres pays du Bassin du Congo, de même qu'au sein des Grands Groupes des Nations Unies¹.

L'édition 2022 du Forum Politique de Haut Niveau des Nations Unies sur le développement durable aura lieu du 5 au 15 juillet 2022. Le thème du forum est le suivant « *Mieux reconstruire après la maladie à coronavirus (COVID-19) tout en faisant progresser la mise en œuvre intégrale de l'Agenda 2030 pour le développement durable* ». L'évaluation va porter sur un examen approfondi de cinq ODD à savoir : ODD 4 (Education de qualité) ; ODD 5 (Egalité entre les sexes) ; ODD 15 (Vie terrestre) et l'ODD 17 (Partenariat pour la réalisation des objectifs).

Pour la seconde fois, le Cameroun va présenter, les progrès que le pays a réalisés sur la mise en œuvre des ODD.

Comme en 2019, le REFACOF a pris part à la Revue Nationale Volontaire et a élaboré un rapport alternatif sur l'état de mise en œuvre des ODD au Cameroun. Ce rapport est une contribution du REFACOF à la Revue Nationale Volontaire sur l'état de mise en œuvre des ODD dans notre pays. Il sera présenté lors du Forum Politique de Haut Niveau qui se tiendra du 5 au 15 juillet 2022 à New York, Etats Unis d'Amérique.

En plus de l'introduction, le présent rapport comporte 4 principales sections : (1) une section méthodologique ; (2) l'appropriation des ODD par les parties prenantes et leur intégration dans les cadres nationaux ; (3) l'état d'avancement de la mise en œuvre des ODD et (4) la conclusion assortie de recommandations.

¹ Les Grands Groupes des Nations Unies, plus connus sous l'appellation en Anglais, UN Major Groups ont été créés à l'occasion du sommet de la Terre de 1992 à Rio de Janeiro, au Brésil pour la réalisation du Développement Durable.

II – METHODOLOGIE ET PROCESSUS DE PREPARATION DU RAPPORT

La rédaction du présent rapport a suivi trois phases principales à savoir : la collecte et l'analyse des données, la rédaction et la validation du rapport.

2.1- La phase de collecte et d'analyse des données

La collecte des données s'est faite en deux étapes : L'analyse documentaire et la collecte des données empiriques. L'étape théorique a été faite à travers l'exploitation de certains rapports d'activités, des résultats de certaines études et sur le *policy consultation* qui a été réalisé auprès des administrations et durant les ateliers restitution et de validation.

Les données empiriques quant à elles ont été collectées sur la base des guides d'entretien conçus en vue de l'élaboration du présent rapport. Les enquêtes ont été menées à deux niveaux : (1) au niveau des organisations de la société civile (OSC) et (2) au niveau des populations locales, des organisations communautaires de base (OCB) et certains services déconcentrés de l'Etat.

S'agissant des OSC, un guide de collecte des données (outil de suivi indépendant) a été conçu pour avoir leur perception sur l'ensemble des 17 ODD et en fonction des domaines d'intervention de chaque organisation. Au total, une trentaine d'organisations ont participé à l'enquête.

En ce qui concerne les populations locales, les organisations communautaires et les administrations, l'enquête a été réalisée dans les Régions de l'Adamaoua et du Littoral. L'enquête a porté sur quatre ODD en revue cette année à savoir l'OOD 4, l'OOD5, l'OOD 15 et l'OOD 17

Dans l'Adamaoua, trois (03) localités ont été choisies : (1) une zone urbaine en l'occurrence, Ngaoundéré pour l'Arrondissement de Ngaoundéré 1^{er}; (2) une zone semi-urbaine Meiganga pour l'Arrondissement de Meiganga ; et (3) une zone rurale, Nyambaka pour l'Arrondissement de Nyambaka.

Dans la Région du Littoral, l'enquête a été conduite uniquement dans l'Arrondissement d'Edéa 1^{er} Département de la Sanaga Maritime.

Pour chaque localité un échantillon de soixante (60) personnes à savoir trente (30) hommes et trente (30) femmes a été défini ; soit un total de 240 personnes interviewées.

Les informations ainsi recueillies aussi bien des enquêtes individuelles que des échanges en groupes de discussion (focus groups) ont été dépouillées et analysées.

2.2- La phase de rédaction

Toutes les informations collectées ont été dépouillées, analysées et ont permis de procéder à la rédaction du présent rapport. Le plan de la rédaction suit celui proposé par le manuel de UN DESA (United Nations Department of Economic and Social Affairs), 2022 sur le Forum Politique de Haut Niveau.



2.3- La phase de validation

La validation du rapport a été faite au cours d'une série de trois ateliers organisés à cet effet en ligne le 23 juin 2022 et en présentiel le 2 juin 2022 à Ngaoundéré et le 17 juin 2022 à Edéa. Aussi bien pour l'atelier en mode virtuel, que pour les ateliers en mode présentiel, les participant(e)s étaient invité(e)s à porter un regard critique sur l'analyse faite des données collectées d'une part et à apporter leurs contributions pour l'amélioration du présent rapport d'autre part. Le document a ainsi été enrichi par

les apports des acteurs étatiques et non étatiques intervenant dans les domaines non seulement en lien avec les quatre (04) ODD en revue et choisis par le REFACOF, mais également sur les autres ODD en fonction du domaine d'intervention de chaque participant(e). En plus des 4 ODD choisis par le REFACOF, les ODD ayant reçu plus de contributions sont ceux liés à la lutte contre la faim et la pauvreté, à la santé, au changement climatique, l'accès à l'eau et à l'assainissement, l'accès à l'énergie.

A l'issue des présentations des résultats des travaux de groupes, suivies des échanges en plénière, les participant(e)s ont validé le rapport sous réserve de la prise en compte des observations faites.

III – APPROPRIATION DES ODD ET INTEGRATION DANS LES CADRES NATIONAUX

3.1- Intégration des ODD dans les cadres nationaux

Le Cameroun adhère à l'agenda 2030 au moment où il met déjà en œuvre depuis plusieurs années, une stratégie de développement alignée sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) à travers le Document de Stratégie de la Croissance et de l'Emploi (DSCE) et la Vision 2035 du gouvernement. Comme pour la plupart des pays, les résultats de la mise en œuvre des OMD sont mitigés au moment où les Objectifs du Développement Durable sont adoptés en 2015. Le



gouvernement du Cameroun va ainsi procéder à la contextualisation et à la priorisation des ODD. Le but visé par cet exercice qui a commencé en fin 2015 était qu'à terme les cibles contextualisées et priorisées soient totalement prises en compte dans les stratégies, les plans communaux de développement, les programmes ministériels et plans d'actions des autres acteurs.

3.2- Appropriation des ODD

L'appropriation des ODD pour le REFACOF, c'est l'ensemble des actions entreprises aussi bien par le gouvernement que par la société civile pour l'appropriation des ODD par le pays. Pour y parvenir, le gouvernement a commencé par la contextualisation des ODD ; cet exercice a été un point important dans le processus d'appropriation des ODD. Par la suite, le gouvernement a organisé des sessions d'informations dans les dix Régions du pays. Pour les autres acteurs telles que les OSC et les associations des femmes les activités de vulgarisation des ODD et des sessions de renforcement des capacités ont été réalisées aussi bien au niveau national que local. Le REFACOF par exemple a organisé un atelier national de formation des formateurs sur les ODD et le suivi de leur mise en œuvre à l'intention des OSC. D'autres sessions d'information et de sensibilisation ont également été menées au niveau régional, communal et communautaire par d'autres OSC à l'instar de Cameroun Ecologie (Cam-Eco), OCBB, WILF Cameroun, PEW, OPED, Sightsavers, CERED, JADD, etc.

De manière générale, les efforts pour l'appropriation des ODD par le grand public en général sont faits par une diversité d'acteurs étatiques et non étatiques. La couverture nationale n'est pas encore assurée, d'où la nécessité d'intensifier les interventions afin que toute la population camerounaise comprenne ce que signifie les ODD et comment contribuer pour l'atteinte de ces ODD.

IV – EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES ODD

Les résultats de la présente évaluation seront présentés en deux sections : la première section concerne les quatre (4) ODD couverts par le REFACOF à savoir l'ODD4, l'ODD5, l'ODD15 et l'ODD17 ; et la seconde section présente une appréciation globale de la mise en œuvre des 17 objectifs par les organisations de la société civile.

4.1- Résultats de l'évaluation de la mise en œuvre des ODD4, ODD5, ODD15 et ODD17

Comme précisé au niveau de la méthodologie, l'évaluation de ces quatre ODD a été conduite dans les régions de l'Adamaoua et du Littoral, plus précisément dans les arrondissements de Ngaoundéré 1^{er}, Nyambaka et Meiganga pour la région de l'Adamaoua et dans l'arrondissement d'Edéa 1^{er} pour ce qui est de la région du Littoral.

Les résultats obtenus à l'issue de cette évaluation sont présentés en trois articulations à savoir les informations générales, le niveau d'appropriation des Objectifs de Développement Durable par les personnes interviewées et les résultats spécifiques par ODD évalués.

4.1.1- Informations générales/globales

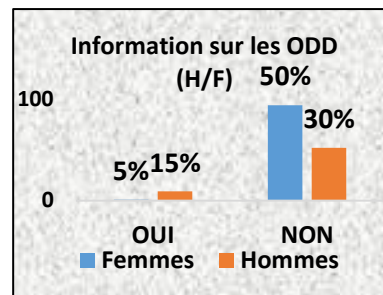
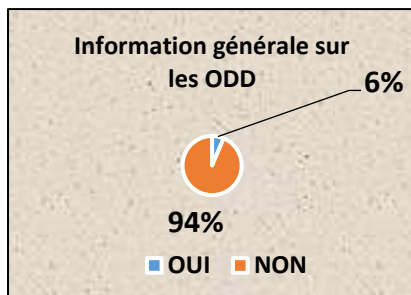
En termes de statistiques, l'évaluation a été conduite dans quatre (4) arrondissements. Six (6) focus groups ont été organisés à savoir trois (3) groupes pour les hommes et trois (3) groupes de femmes. Les interviews ont été conduites auprès des populations locales, hommes et femmes, de tous âges. Plusieurs responsables des organisations non gouvernementales, des universitaires et des personnes ressources ont également été interrogés. Trois (3) ateliers de restitutions et de validation des données ont été organisés.

De manière individuelle, 226 personnes ont été interrogées à savoir 103 hommes et 123 femmes. Les ateliers de restitution et de validation ont regroupé 61 personnes. Au total, 287 personnes ont été consultées.

4.1.2- Niveau d'appropriation des Objectifs de Développement Durable par les populations locales

L'enquête réalisée auprès des populations aussi bien à Ngaoundéré 1^{er}, à Nyambaka, à Meiganga qu'à Edéa montre qu'il existe un déficit d'information et de sensibilisation sur les ODD au niveau local. Il ressort en effet que 70% des personnes interrogées n'ont aucune information sur les Objectifs de Développement Durable, plusieurs affirment même avoir entendu le vocable ODD pour la première fois au cours de notre entretien. On constate également que parmi les personnes rencontrées, les femmes sont la couche sociale la moins informée comme le montrent les diagrammes ci-dessous.

Niveau d'information des populations sur les ODD dans la région de l'Adamaoua : Ngaoundéré, Nyambaka et Meiganga

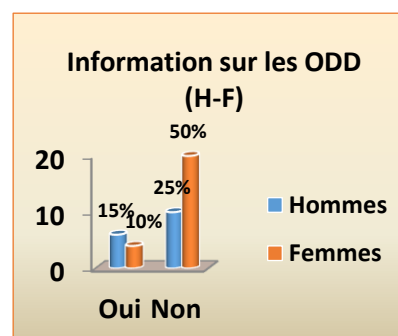
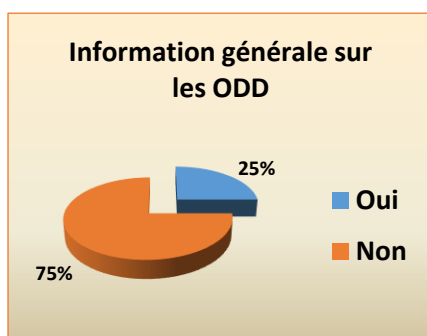


Source : Enquête de terrain REFACOF, Avril 2022

Il faut souligner que le niveau d'information des populations sur les ODD dépend du niveau d'instruction des personnes rencontrées et varie d'une localité à une autre. Par exemple, la plupart des étudiant(e)s rencontré(e)s avaient une assez bonne connaissance du vocable ODD, même si la signification des ODD n'était pas bien connue.

De même, comme le montre le diagramme ci-dessus, il ressort de l'étude que le niveau d'information des populations sur les ODD à Edéa est sensiblement plus élevé par rapport à Meiganga par exemple. Cf diagrammes ci-dessous.

Niveau d'information des populations sur les ODD dans la région du Littoral : Edéa



Source : Enquête de terrain REFACOF

4.1.3- Résultats de l'évaluation de chacun des quatre ODD couverts par le REFACOF

ODD 4 : Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

Pour le gouvernement du Cameroun, à terme tous les camerounais doivent bénéficier sans discrimination, d'une éducation et des possibilités d'apprentissage tout au long de leur vie, qui leur permet d'être socialement productif. Ici, l'éducation intègre l'acquisition des compétences fondamentales, techniques ou professionnelles. (Voire document de contextualisation des ODD, 2017). A cet effet, les cibles relatives à l'ODD 4 de l'agenda 2030 ci-dessus ont été retenues par le Cameroun.

Encadré 1 : Cibles contextualisées de l'ODD4

Cible 4.1 : D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, les dotant d'acquis véritablement utiles ;

Cible 4.3 : D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les femmes et tous les hommes aient accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable ;

Cible 4.5 : D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle ;

Cible 4.7 : D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable ;

Cible 4.a : Construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes ou adapter les établissements existants à cette fin et fournir à tous un cadre d'apprentissage sûr, non violent, inclusif et efficace ;

Cible 4.b : D'ici à 2020, augmenter nettement à l'échelle mondiale le nombre de bourses d'études offertes à des étudiants des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés, des petits États insulaires en développement et des pays d'Afrique, pour leur permettre de suivre des études supérieures, y compris une formation professionnelle, des cursus informatiques, techniques et scientifiques et des études d'ingénieur, dans des pays développés et d'autres pays en développement ;

Cible 4.c : D'ici à 2030, accroître nettement le nombre d'enseignants qualifiés, notamment au moyen de la coopération internationale pour la formation d'enseignants dans les pays en développement, surtout dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement.

Progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'ODD4

La revue documentaire, l'entretien avec les autorités et l'observation directe donnent un aperçu des efforts du gouvernement dans la mise en œuvre de l'ODD4 conformément aux cibles contextualisées. Tout d'abord, il y a l'existence de trois départements ministériels en charge des questions de l'éducation. On note (1) le Ministère de l'éducation de base, (2) le Ministère des enseignements secondaires et (3) le Ministère de l'enseignement supérieur. On peut également citer le Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle. Pour réaliser l'ODD4 d'ici 2030, le gouvernement du Cameroun s'est fixé entre autres objectifs : a) garantir l'accès à l'éducation primaire à tous les enfants en âge de scolarisation ; b) atteindre un taux d'achèvement de 100% au niveau du primaire ; c) réduire les disparités régionales en termes d'infrastructures scolaires et de personnel enseignant ; et d) accroître l'offre de formation professionnelle et technique de 10 à 25% au secondaire et de 18% à 35% au niveau supérieur.

A ce jour par exemple, le taux d'achèvement du cycle primaire est de 73,5%, ce qui est encore loin de la cible de 100% que s'est fixé le gouvernement. (MINEDUB, 2020/2021). Le taux net d'admission a presque stagné, passant de 70% en 2019 à 71% en 2020.

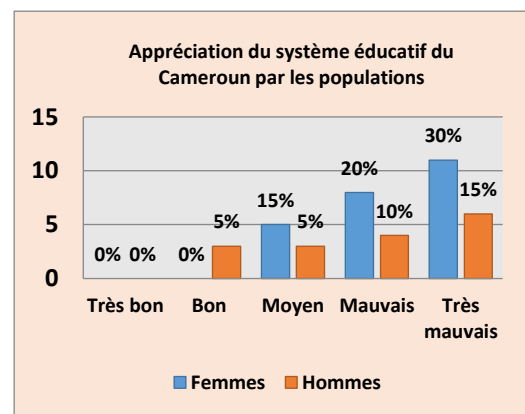
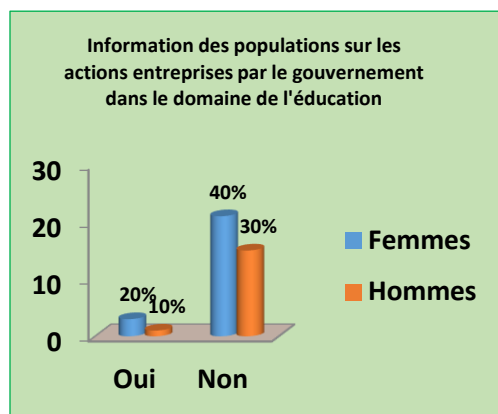
Pour ce qui est de l'enseignement supérieur, le nombre d'étudiants est passé de 350 498 en 2019 à 382 498 en 2020, soit une hausse de 9,1%. Les Universités d'Etat accueillent près de 81,6% de ces effectifs (VNR Cameroun, 2022.)

Perception des populations rencontrées par rapport à la mise en œuvre de l'ODD4

De l'avis des personnes interrogées, plusieurs problèmes minent le système éducatif camerounais dont entre autres :

- L'insuffisance des infrastructures et des enseignant-e-s ;
- Les effectifs pléthoriques dans les salles de classes ;
- L'enseignement primaire payant malgré la gratuité annoncée par le gouvernement ;
- L'inexistence/ le mauvais état des installations sanitaires dans les établissements scolaires à

- caractère public ;
- La dépravation des mœurs en milieu scolaire et l'incivisme des élèves : pas de cours d'éthique/moral dans les programmes scolaires, pratiques de sorcellerie à l'exemple des bracelets et porte-monnaie magiques, la prostitution, la pornographie, etc.
- La montée de la violence en milieu scolaire : coups et blessures graves, assassinats, etc.
- Consommation des stupéfiants, exacerbée par le système de mi-temps introduit par les autorités comme mesure barrière de lutte contre le coronavirus ;
- La précarité de la condition des enseignants : problèmes de salaire, de primes et autres avantages du personnel enseignant, ...
- L'insuffisance aggravée des enseignants en zone rurale par rapport en zone urbaine ;
- La démission des parents dans l'éducation de leur progéniture, etc.



Source : Enquête de terrain REFACOF, Avril 2022

Principaux défis et perspectives

Pour atteindre les objectifs fixés sur la base des cibles contextualisées au plan interne, le système éducatif camerounais doit relever un certain nombre de défis liés :

- Au cadre éducatif dont entre autres les infrastructures, les effectifs dans les salles de classe, la disponibilité des enseignants, la gratuité de l'enseignement primaire, etc.
- A la montée de la violence en milieu scolaire et les déviances de toute nature ;
- Aux conditions de travail des enseignements dans toutes leur dimension, etc.

ODD 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

L'ODD5 vise à autonomiser les femmes et les filles « afin qu'elles atteignent leur plein potentiel, ce qui nécessite d'éliminer toutes les formes de discrimination et de violence contre elles, y compris les pratiques préjudiciables. ; que le travail non rémunéré qu'elles fournissent soit reconnu à sa juste valeur, qu'elles aient pleinement accès aux ressources de production et jouissent d'une participation égale à celle des hommes à la vie politique, économique et publique ». Lire *Rapport de la situation de référence des indicateurs des Objectifs de Développement Durable au Cameroun, 2017*

Encadré 2 : Cibles contextualisées de l'ODD 5

Cible 5.1 : Mettre fin, partout dans le monde, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles ;

Cible 5.2 : Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation ;

Cible 5.3 : Éliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutilation génitale féminine ;

Cible 5.4 : Prendre en compte et valoriser les soins et travaux domestiques non rémunérés, par la mise en place de services publics, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et par la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national ;

Cible 5.5 : Veiller à ce que les femmes participent pleinement et effectivement aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique, et y accèdent sur un pied d'égalité ;

Cible 5.6 : Assurer l'accès de tous aux soins de santé sexuelle et procréative et faire en sorte que chacun puisse exercer ses droits en matière de procréation, ainsi qu'il a été décidé dans le Programme d'action de la Conférence internationale sur la Population et le développement et le Programme d'action de Beijing et les documents finaux des conférences d'examen qui ont suivi ;

Cible 5.a : Entreprendre des réformes visant à donner aux femmes les mêmes droits aux ressources économiques, ainsi que l'accès à la propriété et au contrôle des terres et d'autres formes de propriété, aux services financiers, à l'héritage et aux ressources naturelles, dans le respect de la législation interne ;

Cible 5.b : Renforcer l'utilisation des technologies clés, en particulier de l'informatique et de la communication, pour favoriser l'autonomisation des femmes.

Cible 5.c : Adopter des politiques bien conçues et des dispositions législatives applicables en faveur de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles à tous les niveaux et renforcer celles qui existent.

Progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'ODD5

D'une manière générale, on observe une volonté politique du Cameroun en ce qui concerne la mise en œuvre de l'ODD 5. L'existence d'un cadre institutionnel, légal et réglementaire en matière de promotion du genre dont les principaux instruments sont entre autres :

- La constitution nationale : loi suprême sur le plan interne ;
- L'existence d'un Ministère en charge des questions de Genre avec une Direction dédiée à la promotion économique de la femme ;
- La Politique Nationale Genre élaborée et adoptée ;
- La stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) en cours d'élaboration ;
- Les Programmes 140 sur l'autonomisation des femmes, 141 sur la promotion sociale de la femme et le genre ; et le programme 142 sur le développement et la protection des droits, etc.

- L'existence des Centre de Promotion de la Femme fonctionnels ;
- Le renforcement de l'employabilité des femmes :
- L'institutionnalisation du genre ;
- Le développement de l'entrepreneuriat féminin, etc.

Sur le plan international, le Cameroun a ratifié plusieurs conventions et protocoles notamment la Convention sur l'élimination de toute forme de violence à l'égard des femmes, le protocole de MAPUTO relatif aux droits des femmes en Afrique ; etc.

Encadré 3 : Actions menées par le MINPROFF (Adamaoua & Edéa)

<i>Quelques actions menées et ou planifiées par la délégation régionale du MINPROFF Adamaoua</i>	<i>Actions menées par la délégation départementale de la Sanaga Maritime et le CPF d'Edéa</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Etablissement de 2000 actes de naissance - 20 000 enfants seront enrôlés à terme - Appui financier de 20 femmes indigentes (50 000/F) pour le développement des AGR - 75 000 personnes sensibilisées pour la promotion de la paix et le vivre ensemble - Appui en petit matériel agricole aux groupes de femmes - Formation des femmes et des filles sur les métiers porteurs (TIC, TIH, Hôtellerie, Agroalimentaire, UPTAC, etc.) - Plaidoyer en direction des leaders communautaires, des Imams, des chefs traditionnels pour mettre fin aux mariages précoces et en directions des matrones et autres parties prenantes pour mettre fin aux mutilations génitales féminines (MGF) - Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement des femmes dans la création des entreprises - Accompagnement dans la régularisation des unions libres - Gestion des conflits conjugaux et familiaux - Lutte contre les Violences basées sur le genre (VBG) et les violences faites aux femmes (VFF) - Promotion du leadership féminin et participation des femmes à la prise de décisions - Formation des femmes aux activités génératrices de revenus (AGR) - Renforcement économique des familles vulnérables

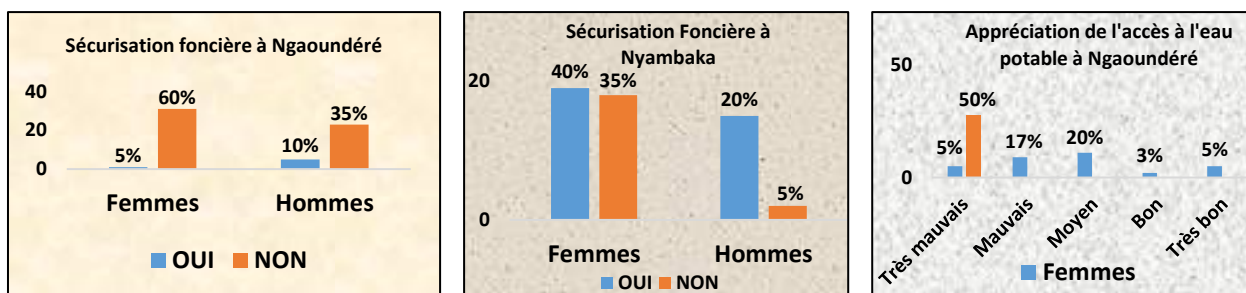
La société civile est également très active en matière de promotion de genre. En effet, plusieurs organisations, réseaux et plateformes de la société civile œuvrent au quotidien pour la mise en œuvre de l'ODD5. L'étude a identifié quelques-unes dont le REFACOF, Cam-Eco, OCBB, ONED, CAMGEW, She-Coops, ADEV, le Women Major Group Cameroun (WMG-Cmr), etc.

Perception des populations rencontrées par rapport à la mise en œuvre de l'ODD 5

Les personnes rencontrées affirment qu'il existe une volonté politique pour l'intégration et la prise en compte du genre. Tout en reconnaissant des actions entreprises par le gouvernement, l'étude montre qu'il y a encore une sous représentativité des femmes dans la plupart des instances de prise de décision. De même, sur le plan des pratiques, des us et coutumes, beaucoup de problèmes qui entravent l'égalité de genre ont été identifiés. Il s'agit entre autres des mariages précoces, la sous scolarisation des filles, les mutilations génitales féminines, les violences faites aux femmes, la surcharge de travail, les problèmes d'accès à la terre, principal facteur de production surtout en zone rurale, l'accès aux crédits et autres facteurs de production, etc. Sur le plan d'hygiène et de l'assainissement, les jeunes filles ont relevé l'absence des toilettes au niveau des établissements scolaires et des universités publiques ; là où elles existent, elles sont en très mauvais état. Ce qui

constitue un problème majeur pour l'hygiène intime des jeunes filles, surtout pendant leur période menstruelle, etc.

Difficultés rencontrées



Source : Enquête de terrain REFACOF, Avril 2022

Le Gouvernement affirme être déterminé plus que jamais à faire de la prise en compte du genre une réalité. Pour y parvenir, certaines difficultés doivent être surmontées. Les difficultés et défis ci-dessous ont été relevés :

- Les pesanteurs socio-culturelles
- La mauvaise interprétation du coran / de la religion
- La sous représentativité des structures locales du MINPROFF
- La sous information des femmes
- L'analphabétisme des femmes (spécifiquement au niveau de l'Adamaoua)
- L'insuffisance des structures d'encadrement (ONG)
- Le manque de synergie des acteurs de terrain et le chevauchement des interventions (doublons)

ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

« Les forêts contribuent à l'amélioration de la sécurité alimentaire, à la lutte contre le changement climatique et à la protection de la biodiversité ... Ainsi la déforestation et la désertification causées par les activités humaines posent des défis majeurs au développement durable et ont des conséquences néfastes sur la vie et les moyens de subsistance de millions de personnes qui luttent contre la pauvreté ». Cf. *Rapport de la situation de référence des indicateurs des Objectifs de Développement Durable au Cameroun, 2017*

Encadré 4 : Cibles contextualisées de l'ODD 15

Cible 15.1 : D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier des forêts, des zones humides, des montagnes et des zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux ;

Cible 15.2 : D'ici à 2020, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître nettement le boisement et le reboisement au niveau mondial ;

Cible 15.3 : D'ici à 2030, lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde sans dégradation des terres ;

Cible 15.4 : D'ici à 2030, assurer la préservation des écosystèmes montagneux, notamment de leur biodiversité, afin de mieux tirer parti de leurs bienfaits essentiels pour le développement durable ;

Cible 15.5 : Prendre d'urgence des mesures énergiques pour réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité et, d'ici à 2020, protéger les espèces menacées et prévenir leur extinction ;

Cible 15.6 : Favoriser le partage juste et équitable des bénéfices découlant de l'utilisation des ressources génétiques et promouvoir un accès approprié à celles-ci, ainsi que cela a été décidé à l'échelle internationale

Cible 15.7 : Prendre d'urgence des mesures pour mettre un terme au braconnage et au trafic d'espèces végétales et animales protégées et s'attaquer au problème sous l'angle de l'offre et de la demande ;

Cible 15.8 : D'ici à 2020, prendre des mesures pour empêcher l'introduction d'espèces exotiques envahissantes, atténuer sensiblement les effets que ces espèces ont sur les écosystèmes terrestres et aquatiques et contrôler ou éradiquer les espèces prioritaires ;

Cible 15.9 : D'ici à 2020, intégrer la protection des écosystèmes et de la biodiversité dans la planification nationale, dans les mécanismes de développement, dans les stratégies de réduction de la pauvreté et dans la comptabilité ;

Cible 15.a : Mobiliser des ressources financières de toutes provenances et les augmenter nettement pour préserver la biodiversité et les écosystèmes et les exploiter durablement ;

Cible 15.b : Mobiliser d'importantes ressources de toutes provenances et à tous les niveaux pour financer la gestion durable des forêts et inciter les pays en développement à privilégier ce type de gestion, notamment aux fins de la préservation des forêts et du reboisement ;

Cible 15.c : Apporter, à l'échelon mondial, un soutien accru à l'action menée pour lutter contre le braconnage et le trafic d'espèces protégées, notamment en donnant aux populations locales d'autres moyens d'assurer durablement leur subsistance.

Progrès réalisés dans la mise en œuvre

Dans ses efforts de gestion durable des forêts, le gouvernement du Cameroun a mis en place un cadre institutionnel, légal et réglementaire. On peut citer notamment :

- La Politique forestière, loi du 20 janvier portant régime des forêts et de la faune (en cours de révision) ;
- Le plan d'action d'urgence pour la sécurisation des aires protégées
- Le Programme Sectoriel Forêt Environnement (PSFE) élaboré et en cours de mise en œuvre ;
- Le Manuel de procédures d'attribution et de gestion des forêts communautaires ;
- Le Programme d'investissement Forestier (PIF) ;
- Le Programme de gestion durable de la biodiversité ; etc.

On note également des projets et actions concrètes tels que la création des aires protégées, la réhabilitation des sites d'exploitation minière, la lutte anti braconnage, la lutte contre la désertification : projet sahel vert 2 et reboisement divers, comité inter-régional de lutte contre la sécheresse (CILS), l'introduction des questions environnementales dans les curricula de formation à l'instar de l'éducation environnementale, etc.

Plusieurs organisations de la société civile œuvrent au côté du gouvernement pour contribuer à la réalisation de l'Objectif de Développement Durable n°15 à travers les actions d'information et de sensibilisation des populations, la lutte contre l'exploitation illégale des forêts et des espèces protégées, le reboisement des espaces dégradés des forêts aussi bien de mangroves que de terre ferme, l'accompagnement des communautés dans le processus de création et de gestion des forêts communautaires, etc. On peut citer à titre d'exemple Cameroun Ecologie, le REFACOF, OPED, PEW, CWCS, APED, GDA, OCBB, CAFT, etc.



Collecte des propagules par l'équipe de Cam-Eco

Perception des populations rencontrées par rapport à la mise en œuvre de l'ODD 15

Dans le cadre de la gestion durable des forêts, l'évaluation a montré que quelques personnes sont au courant et apprécient à leur juste valeur des actions entreprises par le gouvernement. Elles ont notamment cité : les activités de reboisement et la distribution des plants par le MINFOF, l'existence des forêts communautaires et des forêts communales, la réalisation de plusieurs projets (Sahel Vert, protection des mangroves, lutte contre l'exploitation illégale des espèces protégées, lutte contre le braconnage, etc.) ; l'appui des communautés surtout les femmes à la création des vergers, la sensibilisation contre les feux de brousse.

Toutefois les populations ont manifesté leur indignation face à la montée de l'exploitation forestière illégale et ont interpellé les responsables de l'Administration en charge des forêts pour plus d'actions répressives contre ces criminels.

Encadré 5 : Témoignage d'une femme satisfaite

Les femmes ont beaucoup apprécié l'accompagnement que leur a donné la Commune de Nyambaka dans le développement des pépinières et la création des vergers. Elles témoignent qu'à ce jour leurs vergers sont déjà en production ; la vente des mangues et des avocats issus de ces vergers constitue une source génératrice de revenus très importante pour elles.

Ces fruits leur servent également à la consommation et de ce fait contribuent à l'amélioration de la qualité nutritionnelle et de la sécurité alimentaire au sein de leur famille.

Principaux Défis

Les principaux défis relevés sont :

- L'exploitation forestière illégale ;
- La mobilisation des ressources pour la restauration des écosystèmes aux fins de contribuer aux objectifs de l'initiative AFR100 ;
- Le développement d'une synergie entre les différents acteurs afin de capitaliser l'ensemble des efforts qui concourent à la mise en de l'ODD15 y compris ceux des organisations non gouvernementales.

ODD 17 : Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

L'ODD17 est consacré à la mobilisation des financements pour la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable. Ces cibles sont regroupées autour des articulations suivantes : finances, technologies, renforcement des capacités, commerce, cohérence des politiques et des structures institutionnelles, partenariats multipartites, etc.

L'étude a fait ressortir que le gouvernement a développé une diversité de partenariat aussi bien au niveau bilatéral que multilatéral. Plusieurs initiatives sont en cours de mise en œuvre dans le cadre des financements mobilisés. On peut citer entre autres : le partenariat avec l'UNICEF, ONU-FEMMES, le PNUD, le PAM pour l'assistance aux réfugiés, la GIZ, WWF, la Banque Mondiale, l'Agence Française de Développement (AFD), le FIDA, pour la mise en œuvre de plusieurs projets tels qu'ACEFA, PIDMA, PDCVA.



Information et sensibilisation des femmes sur la Covid-19 par REFACOF

Les campagnes de reboisement financées par le Fonds de Développement Forestier. Il y a l'OIBT qui accompagne l'Etat dans la mise en œuvre des projets en lien avec la gestion forestière. Au niveau de la santé, on peut noter le financement des initiatives telles que le Programme Elargie de Vaccination (PEV), la Lutte contre le VIH-SIDA, les campagnes de distribution des MILDA, etc.

Il y a également le partenariat bilatéral avec le Japon et la Chine autour de plusieurs autres grands programmes.

Plusieurs partenariats sont également conclus entre les organisations de la société civile et les partenaires au développement et qui contribuent à la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable. Nous pouvons par exemple citer l'initiative Women2030 mise en œuvre au Cameroun par le REFACOF, Cameroun Ecologie et l'OCBB. Le partenariat entre la FAO/FFF et le REFACOF pour la mise en œuvre de plusieurs projets de promotion des droits des femmes (ODD5), la gestion durable des ressources naturelles (ODD13 & 15) et le développement des activités génératrices de revenus (ODD1&2). Le partenariat entre Cameroun Ecologie et DFID/ICRAF dans le cadre de l'initiative Dryad qui porte sur le financement des entreprises forestières communautaires durables. Des exemples sont nombreux au sein des organisations de la société civile.

Principaux Défis

Comme principaux défis on peut citer :

- La communication sur les ODD de manière générale pour informer et sensibiliser le grand public ;
- La mobilisation des fonds pour la mise en œuvre et le suivi des Objectifs de Développement Durable par la société civile, les associations de base, les organisations paysannes, etc.

4.2- Résultats de l'évaluation de la mise en œuvre des 17 ODD

Ce deuxième groupe de résultats concerne l'évaluation des 17 ODD conduite par certaines organisations de la société civile et le réseau des organisations féminines regroupées sous le « Women Major Group Cameroun ». Ce processus a été facilité et coordonné par le REFACOF. Réalisé en mode virtuel, ce travail s'est déroulé entre les mois d'avril et Juin 2022 et a couvert l'ensemble du territoire national. Les résultats de cette évaluation se regroupent en deux parties à savoir : (1) la nature et la portée du système de gouvernance de mise en œuvre des ODD au Cameroun ; et (2) l'analyse de l'état de mise en œuvre des différents ODD.

4.2.1- Système de gouvernance de la mise en œuvre des ODD et du suivi-évaluation

Comme tous les autres pays membres des Nations Unies, le Cameroun a adhéré à la volonté de mettre en œuvre le Programme de développement 2030, adopté par la Communauté internationale en septembre 2015. Cette volonté s'est matérialisée par l'intégration de ces ODD dans les cadres nationaux aux fins de leur contextualisation et la vulgarisation des ODD aux fins de leur appropriation par toutes les parties prenantes. Tel qu'indiqué plus haut, les ODD au Cameroun s'inscrivent dans la stratégie du développement du pays traduite à travers la vision 2035 et la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30), née de l'évaluation du DSCE.

Le suivi de la mise en œuvre des ODD est assuré par le Ministère de l'Economie, du Plan et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), de même que l'évaluation de l'état de leur mise en œuvre. Un groupe de travail multisectoriel a été créé en 2019 à cet effet dont le mandat est de coordonner toutes les actions nécessaires à l'élaboration des rapports de la Revue Nationale Volontaire (RNV).

Sur le plan sectoriel, chaque Ministère est tenu de prendre en compte dans les politiques et stratégies sectorielles, les ODD en lien avec les missions de son département ministériel et est sollicité pour renseigner les indicateurs des cibles contextualisées pour l'élaboration des ENV.

D'autre part, le Ministère de Finances (MINFI) met en œuvre depuis 2021 une initiative sur la comptabilité publique et des entreprises en liaison avec les ODD. Cette initiative vise à encourager les administrations sectorielles, les entreprises privées et les autres parties prenantes à faire un reporting des ODD depuis la planification, la budgétisation et les indicateurs atteints.

Quant à la société civile, elle a mis en place de manière singulière ou à travers des regroupements d'ONG, des mécanismes de suivi de la mise en œuvre des ODD ; c'est le cas du groupe de travail pour le suivi des ODD sous l'égide du REFACOF, le forum des organisations sur les ODD sous la coordination de Sightsavers. Toutefois, en ce qui concerne l'implication de la société civile par le gouvernement, elle est plutôt mitigée. Contrairement à la RNV de 2019, le REFACOF n'a pas été impliquée à la présente revue. Plusieurs autres organisations de la société ont exprimé le caractère peu inclusif de la revue

nationale volontaire de 2022.

D'autre part, lorsque les organisations de la société civile sont impliquées dans la revue nationale volontaire, elles sont le plus souvent conviées à l'étape de validation du rapport ; ce qui ne permet pas de prendre véritablement en compte la contribution de la société civile.

Toutefois, même si le gouvernement fait des efforts pour impliquer la société civile, les clivages observés au sein de la société civile, le manque de coordination et l'esprit de rivalité sont des fléaux qui ne garantissent pas une participation efficace et optimum de la société civile aux Revues Nationales volontaires.

4.2.2- Perception de la société civile par rapport à la mise en œuvre des 17 ODD

Comme signalé dans la méthodologie, les répondants ont travaillé avec les ODD qui leur sont familiers. Les ODD ont été répartis en trois groupes : le premier groupe est constitué des ODD 1 à 6, le deuxième groupe est constitué des ODD 7 à 12 et le troisième groupe comporte les ODD 13 à 17. Les 17 ODD ont été évalués avec une moyenne par ODD. Au total 32 répondants ont participé à l'évaluation.

Le tableau ci-après donne la synthèse des résultats obtenus à l'issue du dépouillement et de l'analyse des fiches d'évaluation collectées.

ODD	ODD1	ODD2	ODD3	ODD4	ODD5	ODD6	ODD7	ODD8	ODD9	ODD10	ODD11	ODD12	ODD13	ODD14	ODD15	ODD16	ODD17
Moyenne et Nbre de Répondants																	
Moyennes	23	34	29	36,2	39	28	26	14	-4	-5	7,2	11	42,6	-10	42	18	31,6
Nombres	32	30	30	32	32	28	17	14	9	8	5	6	20	6	18	9	20

4.2.2.1- Synthèse des résultats par groupe d'ODD

Nombre de répondants par groupe d'ODD :

L'étude fait ressortir que :

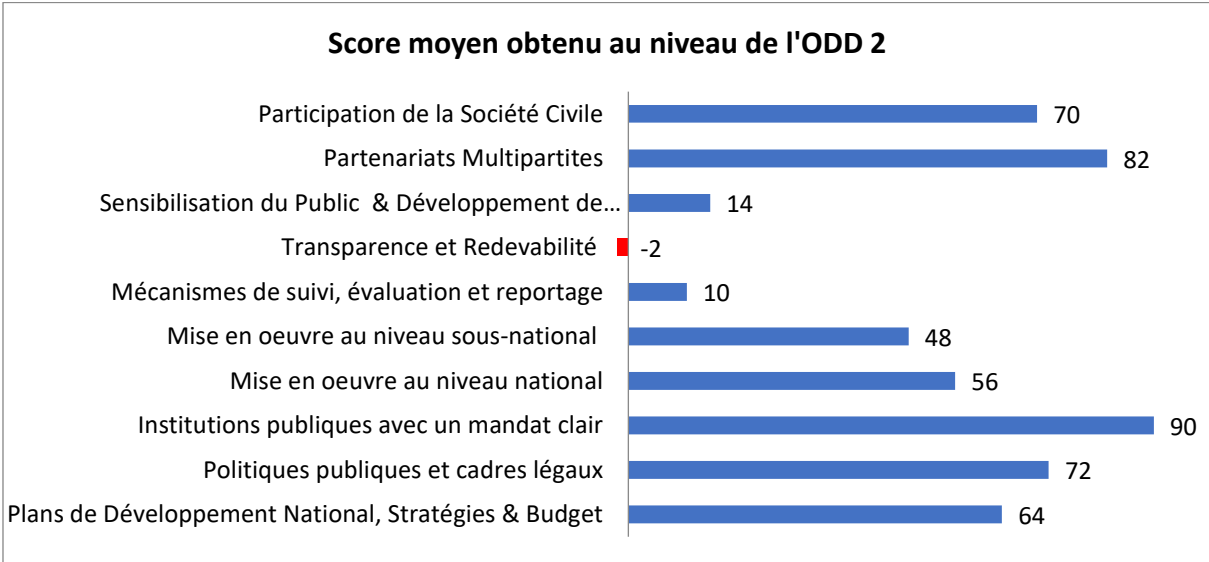
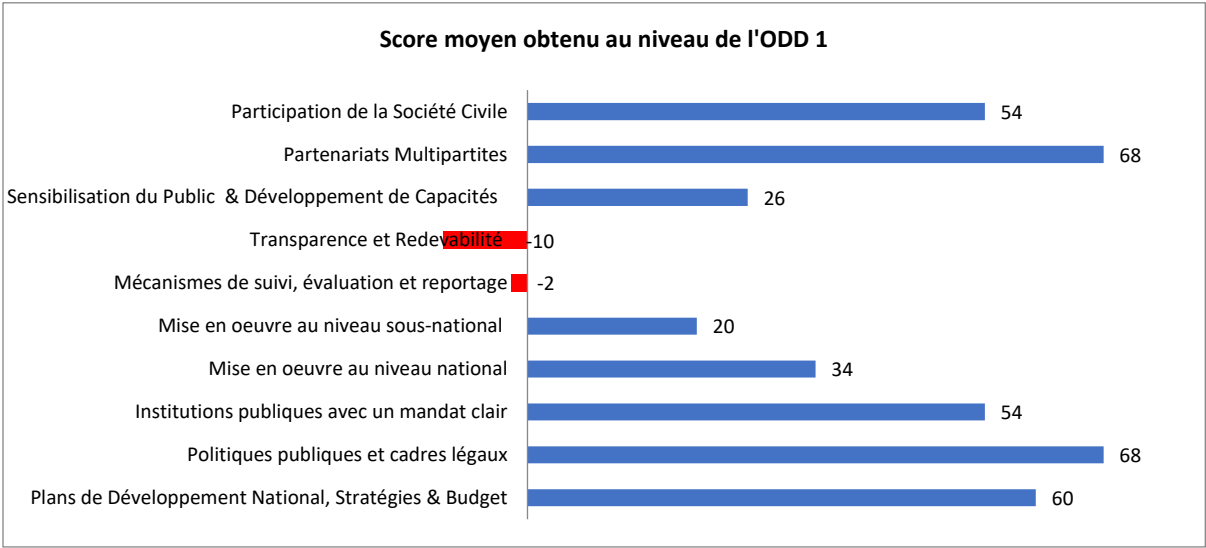
- Plus de 95% des répondants ont répondu aux 6 premiers ODD
- Environ de 50% des répondants ont répondu aux ODD 7 à 12
- Plus de 60% des répondants ont répondu aux ODD 13 à 17 ; avec la particularité que seulement 26% des répondants ont répondu à l'ODD 14

4.2.2.2- Synthèse des résultats par ODD

Cette rubrique montre les scores enregistrés par ODD au niveau des différents domaines de l'outil indépendant comme l'illustrent les graphiques ci-dessous :

L'état de mise en œuvre des ODD 1 à ODD 5 a été évalué par la quasi-totalité des répondants. Ces ODD enregistrent les meilleurs scores par rapport aux autres en dehors de la rubrique relative à la

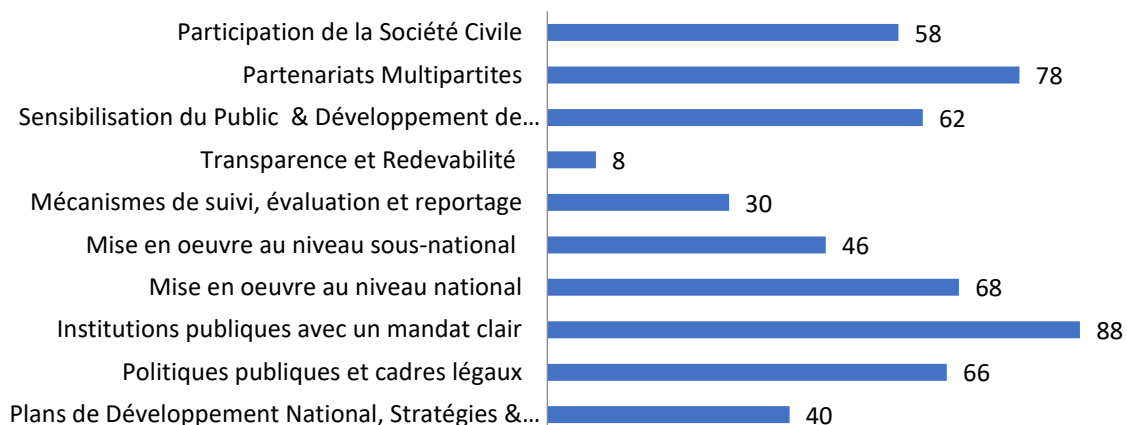
transparence et la redevabilité qui enregistre des scores négatifs. Il ressort que des efforts sont observés dans la mise en œuvre de ces ODD même si les progrès réalisés sont encore très loin des attentes des populations.



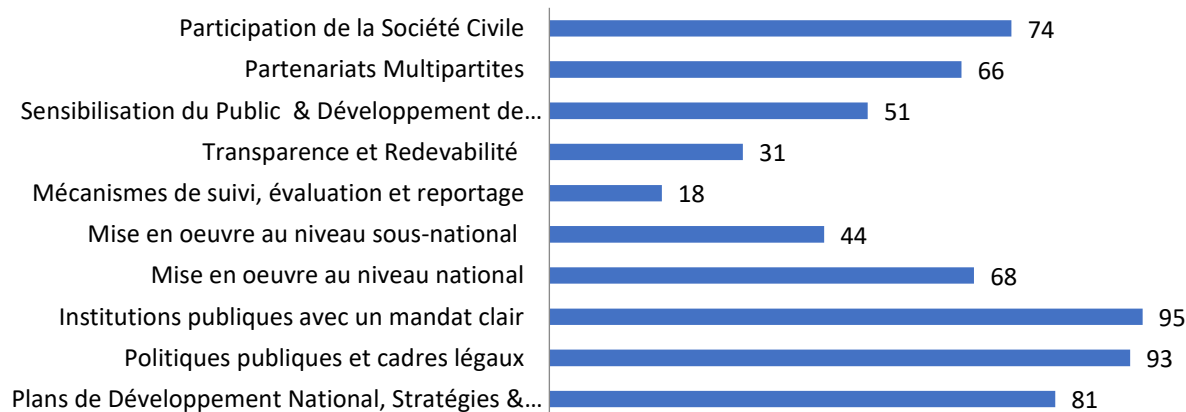
Score moyen obtenu au niveau de l'ODD 3



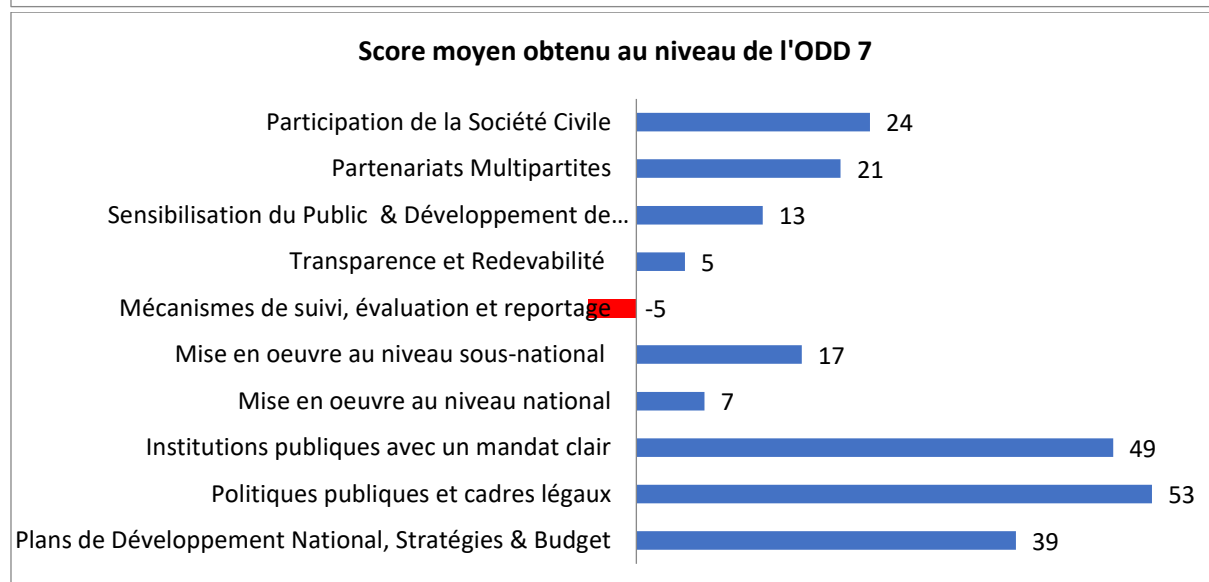
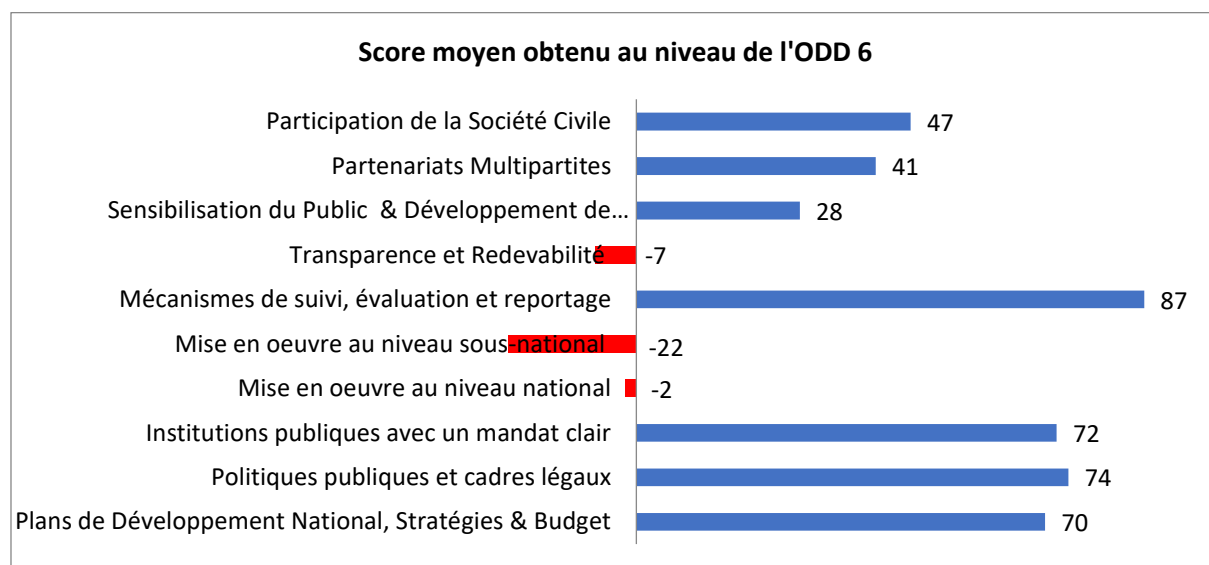
Score moyen obtenu au niveau de l'ODD 4

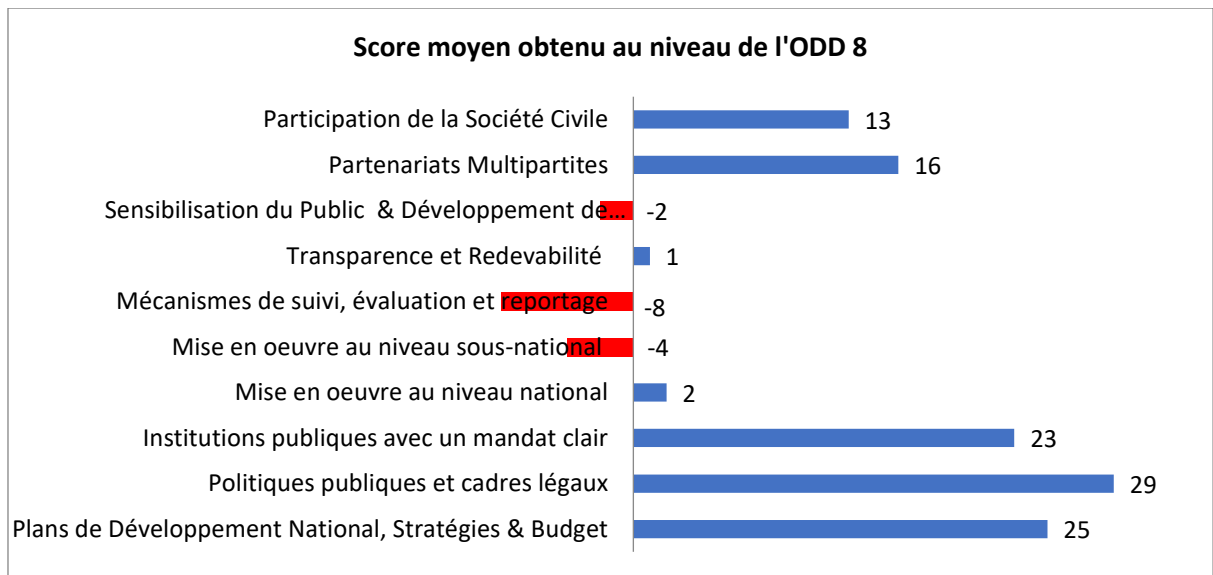


Score moyen obtenu au niveau de l'ODD 5

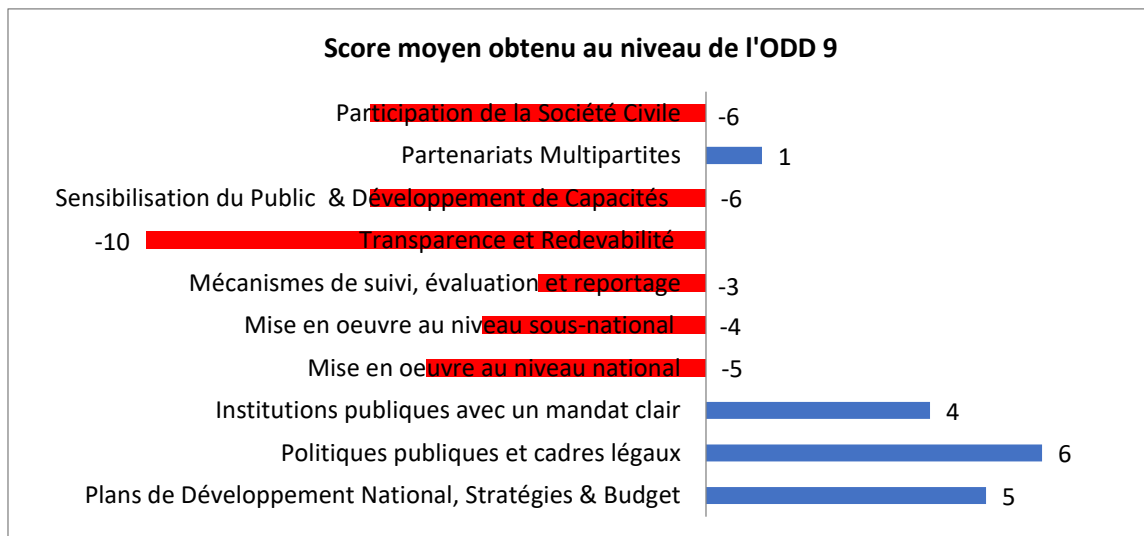


Quant à l'ODD 6 quoique faisant partie de ce premier groupe des ODD, il enregistre plus de scores négatifs par rapport aux autres.

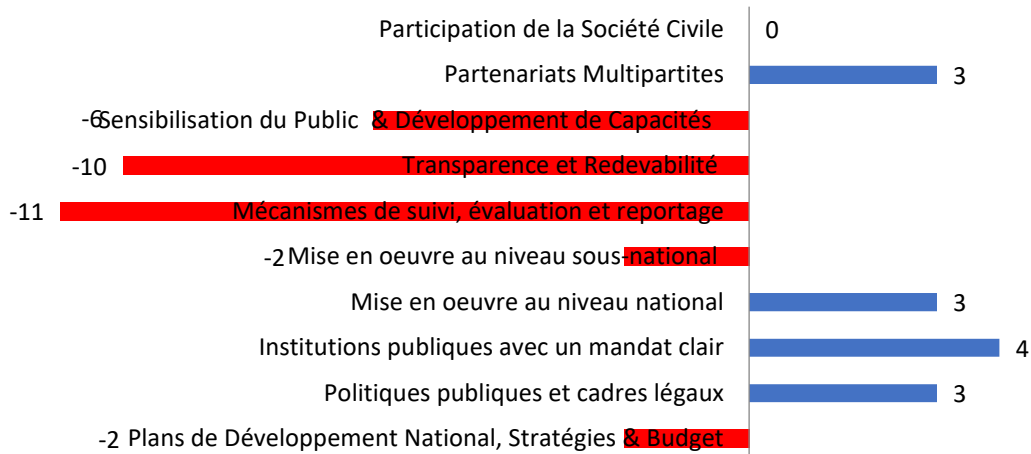




Pour ce qui est des ODD 9, ODD 10, ODD 11, ODD 12 et 14, ils sont ceux qui enregistrent le plus de scores négatifs. En dehors du fait que les progrès réalisés sont très insignifiants, il convient de noter que très peu de répondants ont évalué ces objectifs notamment l'ODD 14 ; ce qui a eu un impact négatif par rapport au nombre total de points enregistrés. D'autre part, il convient de noter que peu d'organisations de la société civile travaillent dans les thématiques abordées par les ODD 9, ODD 10 et ODD11.



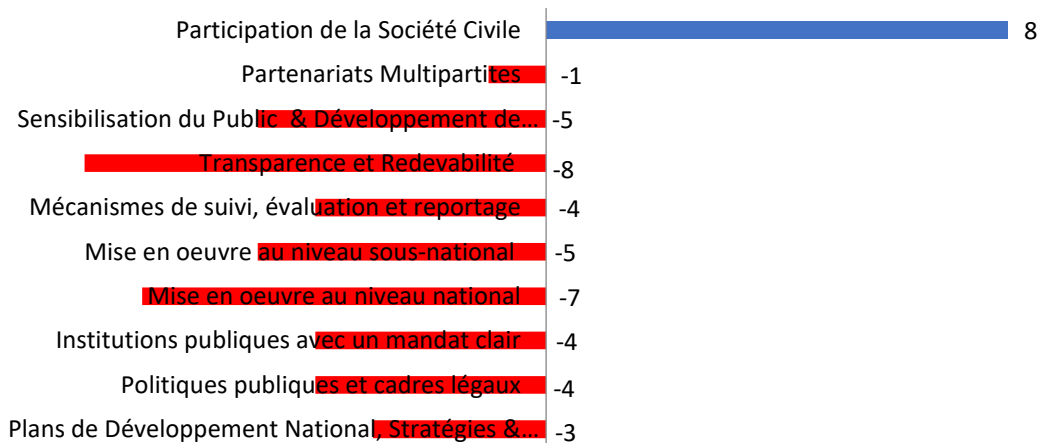
Score moyen obtenu au niveau de l'ODD 10



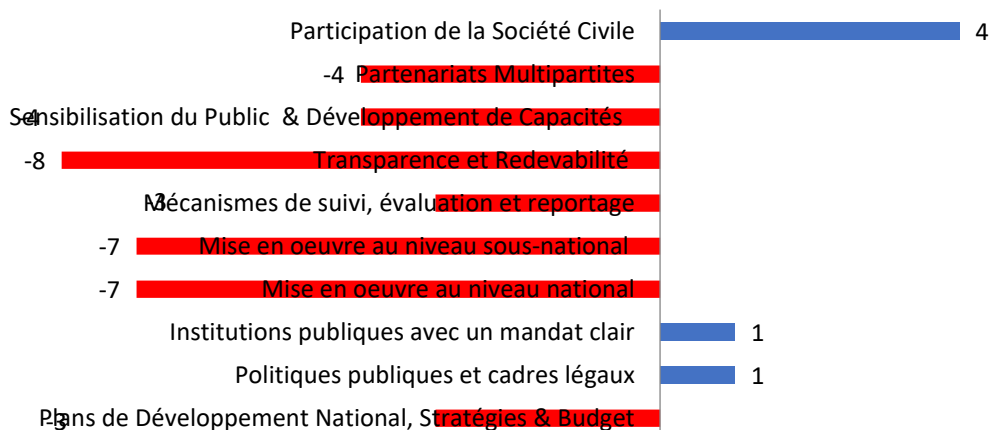
Score moyen obtenu au niveau de l'ODD 11



Score moyen obtenu au niveau de l'ODD 12



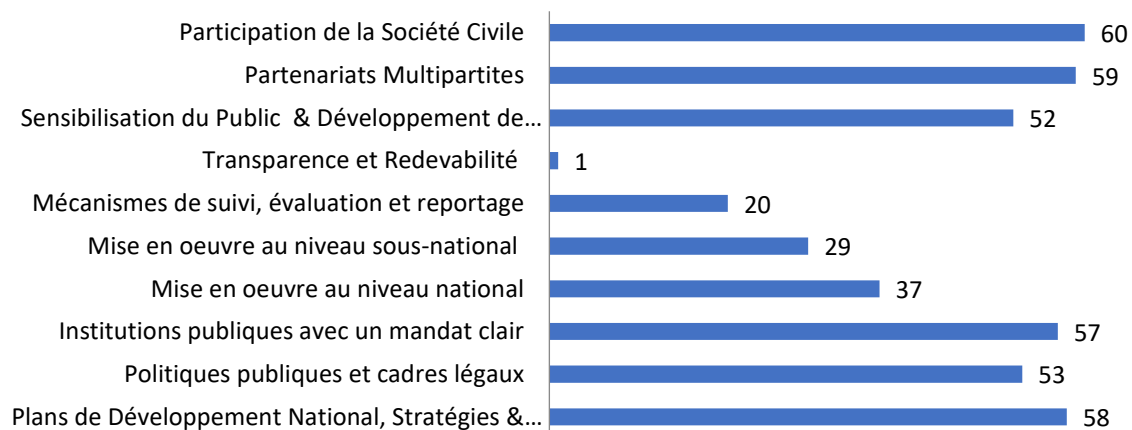
Score moyen obtenu au niveau de l'ODD 14



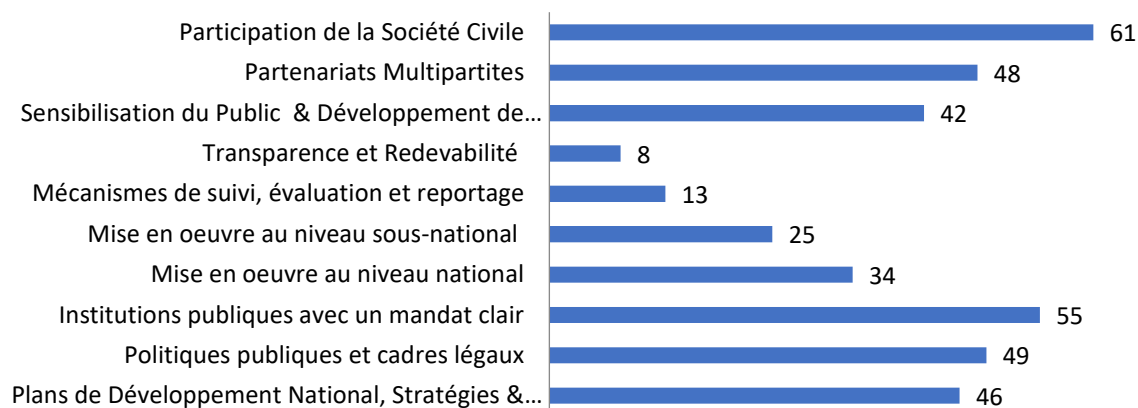
Par contre les ODD 13 et ODD 15 respectivement en lien avec le changement climatique et la gestion durable des forêts sont ceux qui ont enregistré les meilleurs scores. Les répondants ont apprécié à juste titre les efforts observés dans la mise en œuvre de ces deux Objectifs de Développement tant sur le plan des stratégies et politiques publiques que sur les actions concrètes aussi bien au niveau national que local. Ces progrès sont le fruit des efforts conjugués aussi bien du gouvernement que des organisations de la société civile très active dans le secteur Forêt et Environnement.

Dans l'ensemble, l'étude ressort que le Cameroun dispose de bonnes politiques et stratégies, de bons cadres normatifs mais le problème se situe généralement au niveau de la mise en œuvre de ces différentes politiques.

Score moyen obtenu au niveau de l'ODD 13



Score moyen obtenu au niveau de l'ODD 15



Score moyen obtenu au niveau de l'ODD 16



Les partenariats développés pour la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durables (ODD 17) aussi bien par le gouvernement, le secteur privé et la société civile sont encourageants même si les parties prenantes doivent redoubler d'efforts dans la mobilisation des financements pour la réalisation de l'agenda 2030.

Score moyen obtenu au niveau de l'ODD 17



V – CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le présent rapport est élaboré avec la participation active des organisations de la société civile, les femmes et les populations locales sous la coordination du REFACOF. Ce processus a été une opportunité pour toutes les parties prenantes impliquées de revisiter les avancées du Cameroun dans la mise en œuvre des ODD en général. Les données empiriques collectées dans la région de l'Adamaoua et dans la région du Littoral ont permis d'avoir une appréciation plus concrète des populations locales et des autres personnes rencontrées.

Cette évaluation a également permis de relever les efforts qui sont consentis mais aussi et surtout les écarts qui restent à combler par le Gouvernement ; le respect des engagements pris tant au niveau international que national pour la mise en œuvre de l'ensemble des ODD en dépendra.

Par ailleurs, cette évaluation a été l'occasion de mettre en exergue le rôle important que jouent les organisations de la société civile dans la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable. Elle a également permis de relever que malgré le rôle important joué par les OSC et la participation inclusive réitérée par le gouvernement, leur implication dans les processus de RNV reste très limitée et présente des points faibles. On peut citer entre autres : (1) la faible représentativité de la société civile dans sa diversité ; (2) les disparités constatées dans les choix de ses représentants ; (3) le niveau d'implication de la société civile, le plus souvent conviée seulement à l'étape de validation du rapport ; (4) la dispersion des OSC et l'insuffisance de coordination.

Au regard des engagements pris par le gouvernement pour la réalisation de l'agenda 2030, l'évaluation formule les recommandations suivantes :

- Améliorer et intensifier la communication gouvernementale sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) ainsi que sur leur état de mise en œuvre ;
- Développer une stratégie de mobilisation des fonds pour la mise en œuvre et le suivi des Objectifs de Développement Durable ;
- Faciliter la mise sur pied une plateforme de suivi et évaluation de la mise en œuvre des ODD
- Améliorer la participation effective et inclusive de la société civile ; particulièrement la participation des femmes, des jeunes et des autres groupes marginalisés de toutes les régions du Cameroun dans la Revue Nationale Volontaire.

BIBLIOGRAPHIE

- 1) *Manuel de préparation des Examens Nationaux Volontaires, édition 2022*
- 2) *Guide d'intégration des Objectifs de Développement Durable (ODD) dans les Plans locaux de Développement Communaux (PDC), OIF, Décembre 2018*
- 3) *Document de contextualisation des ODD (Cameroun), 2017*
- 4) *Rapport de la situation de référence des indicateurs des Objectifs de Développement Durable au Cameroun, 2017*
- 5) *Rapport de l'Examen National Volontaire des ODD, Cameroun 2019*
- 6) *Contribution du REFACOF à la Revue Nationale Volontaire des ODD. REFACOF, 2019*
- 7) *Rapport de l'Examen National Volontaire des ODD, Cameroun 2022*
- 8) *Stratégie Nationale de Développement 2020 – 2030 (SND30)*
- 9) *Rapport de préparation nationale à la Conférence des Nations Unies sur le Développement Durable (RIO+20). Cameroun, Avril 2012*
- 10) *Cadre mondial d'indicateurs relatifs aux objectifs et aux cibles du Programme de développement durable à l'horizon 2030*

Membres des OSC ayant contribué à l'évaluation

N°	Noms et Prénoms	Organisations	Contacts
1.	Mme MASSO Rose Pélagie	Réseau des Femmes Africaines pour la gestion Communautaire des Forêts (REFACOF)	237 699 90 88 75 rosymass1@yahoo.fr
2.	Mme NDJEBET Cécile	Réseau des Femmes Africaines pour la gestion Communautaire des Forêts (REFACOF)	Cecilendjebet28@gmail.com
3.	Mme NGO NKEN Iris Flore	Cameroun Ecologie (Cam-Eco)	698 99 12 00 Irisflorengonken@gmail.com
4.	Aristide CHACGOM	Green Development Advocates (GDA)	greeneadvocates@gmail.com
5.	Mme Marie TAMOIFO	REJEFAC	699 84 61 13 tamoifo@gmail.com
6.	Mme BILOA Christine Laure	SHE COOPS	651 71 62 23 bilolaure@gmail.com
7.	NOUNGA Emmanuel	Plateforme Nationale REDD+ & Changement Climatique	noungaemma@gmail.com
8.	Mme YIBEDEK Monique	Organisation pour la Nature, l'Environnement et le Développement (ONED)	699 85 74 69 moniqueyigbedek@yahoo.fr
9.	KEMAJOU Jonas	Organisation pour l'Environnement et le Développement Durable (OPED)	opedcam@yahoo.fr
10.	MBA Victorien	Appui pour la Protection de l'Environnement et le Développement	237 694 08 47 26 aped@yahoo.fr
11.	Mme NDJOKOUO Félicité	Association des Acteurs de Développement (ADEV)	675 78 70 46 felicite.djoukouo@gmail.com
12.	Blondine BINDJENDJ	Cameroun Ecologie	697 43 75 03
13.	Mme MIKANGUE NDJOCK Delphine Honoré	Association Main dans la main	695 88 09 55
14.	Mme GWOGON-GWET Jacqueline	Femme et Justice Climatique	683 67 13 79 Gwoja65@gmail.com
15.	Mme NGA Hortense	Centre d'Etudes et de Recherches pour l'Environnement et le Développement (CERED)	699638239 h_ngono@yahoo.fr
16.	Ms SEVIDZEM Ernestine Leikeki	Cameroon Gender and Environment Watch (CAMGEW)	Leikeki1985@yahoo.com
17.	Mme LEMA Praxède	Réseau des Femmes Africaines pour la gestion Communautaire des Forêts (REFACOF)	praxedelema@yahoo.fr
18.	Mme NGO NKONDJOCK Marthe	Cameroun Ecologie (Cam-Eco)	marthengonkondjock@gmail.com
19.	Mme PA'AH Antoinette	Observatoire des Cultures Baka et Bantou (OCBB)	699 33 20 09 ocbb_cameroun@yahoo.fr
20.	SHE Benjamin	People Earth Wise (PEW)	peopleearthwise@gmail.com
21.	SAHMO Jean Calvin	Réseau de Foresterie Communautaire (RFC)	jcsahmo@gmail.com

22.	NYEMB Alex	Forêt Communautaire de Boomabong Poutndjock GIC FC BOPO	Alex.nyemb@yahoo.fr
23.	Mme ANO Béatrice	Women International League for Peace and Freedom, Cameroon (WILPF, Cameroon)	
24.	Mme TEDGA Véronique	Cercle des Femmes d'Action Leaders en Agriculture et les Ressources Naturelles	694 67 55 49
25.	Mme MAKON Victoire	Climat et Développement Durable (CDD)	696 05 35 83
26.	MBOCK KEKED Augustin	CADIRE	691 47 42 49
27.	Mme BILOA	Réseau des associations des femmes dynamiques de l'arrondissement d'EBEBDA	697 84 49 12
28.	Mme TONYE Christine	GIC Les Laboureurs du Littoral	698 58 59 09 christinengonlend@yahoo.fr
29.	NTJA Dominique	Réseau Camerounais pour la Conservation de la Mangrove	dominikntja@yahoo.fr
30.	Aïssatou ALIM	Association pour la Promotion et la protection des Droits Humains et l'accompagnement des filles mères (DAPRODHAFIM)	aprodafim@gmail.com
31.	YAMTHE Joseph	Association pour le Développement Economique et Social (ADEES)	699725431 Adees40@yahoo.fr
32.	BAYIHA Anne Colombe Nathalie	Réseau des Femmes Africaines pour la gestion Communautaire des Forêts (REFACOF)	695 484 114 colombebayis@yahoo.fr
33.	Mme NDONGMO Jacqueline	Women International League for Peace and Freedom, Cameroon (WILPF, Cameroon)	Sylvie.ndongmo@wilpf.org
34.	EBAH Sandrine	Centre d'Etudes et de Recherches pour l'Environnement et le Développement (CERED)	673 39 72 21 ebahatangana@gmail.com
35.	ENOU PA'AH Francine Reine	Coopérative Agro Forestière de la Tri nationale (CAFT)	690 74 61 17
36.	HADJA KALTOUMI	Association Femmes battantes de BEKA	695 09 23 10
37.	NGOH NJOUME Téclair	Centre d'Etudes et de Recherches pour l'Environnement et le Développement (CERED)	
38.	Mme YAP Monique	Act for Gender Peace and Development	moniqueyap@yahoo.fr
39.	SOULEYMANOU MALAM	Plateforme Nationale REDD+& Changement Climatique	690 72 67 75
40.	ZECK NADOYE Béatrice	ACT TOGETHER	690 97 23 17
41.	BAE DUI LADI Jacqueline	Coopérative du Bovin Yizaro/ PFN-REDD+&CC	692 75 90 20
42.	BIPOUN HONGLA Désiré	Cameroun Ecologie (Cam-Eco)	694 26 82 16 desirebipounhonla@yahoo.fr